

**EU-SILC**

**RAPPORT INTERMÉDIAIRE SUR LA QUALITÉ**

**LUXEMBOURG**

**2008 - Vague 6**



## Table des matières

<b>1. INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES TRANSVERSAUX COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION TRANSVERSALE DES STATISTIQUES EU-SILC .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. AUTRES INDICATEURS.....</b>	<b>20</b>
1.2.1. REVENU DISPONIBLE ÉQUIVALENT .....	20
1.2.2. ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES SEXES NON AJUSTÉ .....	20
<b>2. PRÉCISION.....</b>	<b>21</b>
<b>2.1. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE .....</b>	<b>21</b>
2.1.1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON EU-SILC À PARTIR DE SIX ÉCHANTILLONS .....	21
2.1.2. UNITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE .....	21
2.1.3. VARIABLES AUXILIAIRES UTILISÉES POUR LA STRATIFICATION DU NOUVEL ÉCHANTILLON .....	22
2.1.4. TAILLE ÉCHANTILLON ET CRITÈRES D'ALLOCATION .....	23
2.1.5. SCHÉMA DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON .....	24
2.1.6. RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON AU COURS DU TEMPS.....	24
2.1.7. RENOUVELLEMENT DE L'ÉCHANTILLON : GROUPES DE ROTATION .....	24
2.1.8. PONDÉRATIONS .....	24
2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage .....	25
2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse .....	25
2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures.....	33
2.1.8.4. Pondération transversale finale .....	33
2.1.9. SUBSTITUTIONS .....	36
2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution.....	36
2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible .....	36
2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135) .....	36
<b>2.2. ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE.....</b>	<b>37</b>
2.2.1. ERREURS TYPES ET TAILLE EFFECTIVE DE L'ÉCHANTILLON .....	37
<b>2.3. ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....</b>	<b>38</b>
2.3.1. ERREURS DANS LA BASE DE SONDAGE ET LA COUVERTURE .....	38
2.3.2. ERREURS DE MESURE ET DE TRAITEMENT.....	39
2.3.2.1. Erreurs de mesure .....	39
2.3.2.2. Erreurs de traitement.....	41
2.3.3. ERREURS DE NON-RÉPONSE .....	41
2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu:.....	41
2.3.3.2. Non-réponse des unités .....	41
2.3.3.3. La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.....	42

2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.....	45
2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions .....	46
2.3.3.6. Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant). .....	48
<b>2.4. MODE DE COLLECTE DES DONNÉES.....</b>	<b>48</b>
<b>2.5. DURÉE DE L'ENTRETIEN .....</b>	<b>49</b>
<b><u>3. COMPARABILITÉ .....</u></b>	<b><u>50</u></b>
<b>3.1. CONCEPTS ET DÉFINITIONS DE BASE.....</b>	<b>50</b>
<b>3.2. COMPOSANTES DU REVENU .....</b>	<b>51</b>
3.2.1. LES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉFINITIONS NATIONALES ET LES DÉFINITIONS TYPES DES STATISTIQUES EU-SILC, ET UNE ÉVALUATION, SI DISPONIBLE, DES RÉPERCUSSIONS DES DIFFÉRENCES MENTIONNÉES SERONT COMMUNIQUÉES POUR LES VARIABLES CIBLES SUIVANTES: .....	51
3.2.2. LA SOURCE OU LA PROCÉDURE UTILISÉE POUR LA COLLECTE DES VARIABLES DU REVENU .....	51
3.2.3. LA FORME SOUS LAQUELLE ONT ÉTÉ OBTENUES LES VARIABLES DU REVENU AU NIVEAU DES COMPOSANTES (PAR EXEMPLE BRUTES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE ET DE COTISATIONS SOCIALES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE, NETTES DE COTISATIONS SOCIALES).....	51
3.2.4. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR OBTENIR LES VARIABLES CIBLES DU REVENU SOUS LA FORME REQUISE (C'EST-À-DIRE EN TANT QUE VALEUR BRUTE).....	52
<b><u>4. COHÉRENCE.....</u></b>	<b><u>53</u></b>
<b>4.1. COMPARAISON DES VARIABLES CIBLES DU REVENU ET DU NOMBRE DE PERSONNES PERCEVANT UN REVENU POUR CHAQUE «COMPOSANTE DU REVENU» AVEC DES SOURCES EXTÉRIEURES.....</b>	<b>53</b>

## 1. INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE

### 1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC<sup>1</sup>

*[OV-1] At-risk-of-poverty threshold (illustrative values)*

hhtyp	currency	2008
A1 (Single person)	EUR	18550
	NAC	18550
	PPS	18550
A2_2CH_LT14 (Two adults with two children younger than 14 years)	EUR	38955
	NAC	38955
	PPS	38955

*[OV-1a] At-risk-of-poverty rate (by age and gender)*

age	sex	2008
TOTAL	T	13
	M	13
	F	14
Y0_17	T	20
Y18_64	T	13
	M	12
	F	14
Y65_MAX	T	5
	M	5
	F	6

---

<sup>1</sup> Les résultats sont issus des programmes élaborés par EUROSTAT.

*[OV-1b] Relative median at-risk-of-poverty gap (by age and gender)*

age	sex	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>17</b>
	<b>M</b>	<b>15</b>
	<b>F</b>	<b>18</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>17</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>17</b>
	<b>M</b>	<b>14</b>
	<b>F</b>	<b>20</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>15</b>
	<b>M</b>	<b>15q u</b>
	<b>F</b>	<b>15q u</b>

*[OV-9] At-risk-of-poverty rate anchored at a fixed moment in time (2005) (by age and gender)*

age	sex	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>14</b>
	<b>M</b>	<b>13</b>
	<b>F</b>	<b>15</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>20</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>13</b>
	<b>M</b>	<b>13</b>
	<b>F</b>	<b>14</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>6</b>
	<b>M</b>	<b>5</b>
	<b>F</b>	<b>6</b>

*[OV-11] In-work at-risk-of-poverty rate (by gender)*

sex	2008
<b>T</b>	<b>9</b>
<b>M</b>	<b>9</b>
<b>F</b>	<b>10</b>

*[OV-2] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio*

indic_il	2008
<b>S80_S20</b>	<b>4.1</b>

*[OV-7a] Relative median income ratio*

indic_il	2008
R_GE65_45TO54 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged between 45 and 54 years)	0.96

*[OV-7b] Aggregate replacement ratio*

indic_il	sex	2008
R_PN_WK (Ratio of income from pensions of persons aged between 65 and 74 years and income from work of persons aged between 50 and 59 years)	T	0.58
	M	0.53
	F	0.59

*[OV-C11] At-risk-of-poverty rate before social transfers (by age and gender)*

age	sex	2008
TOTAL	T	40
	M	38
	F	43
Y0_17	T	35
Y18_64	T	31
	M	29
	F	33
Y65_MAX	T	90
	M	90
	F	90

*[SI-P1] At-risk-of-poverty threshold (illustrative values)*

hhtyp	currency	2008
A1 (Single person)	EUR	18550
	NAC	18550
	PPS	18550
A2_2CH_LT14 (Two adults with two children younger than 14 years)	EUR	38955
	NAC	38955
	PPS	38955

*[SI-P1a] At-risk-of-poverty rate, by gender and selected age groups*

age	sex	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>13</b>
	<b>M</b>	<b>13</b>
	<b>F</b>	<b>14</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>20</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>13</b>
	<b>M</b>	<b>12</b>
	<b>F</b>	<b>14</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>5</b>
	<b>M</b>	<b>5</b>
	<b>F</b>	<b>6</b>

*[SI-P3] Relative median at-risk-of-poverty gap, by age and gender*

age	sex	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>17</b>
	<b>M</b>	<b>15</b>
	<b>F</b>	<b>18</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>17</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>17</b>
	<b>M</b>	<b>14</b>
	<b>F</b>	<b>20</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>15</b>
	<b>M</b>	<b>15 u</b>
	<b>F</b>	<b>15 u</b>

*[SI-P8] Proportion of population lacking at least three items in the 'economic strain and durables' dimension of the material deprivation items by age, gender and at-risk-of-poverty status*

age	sex	incgrp	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>17</b>
		TOTAL	<b>4</b>
	<b>M</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>15</b>
		TOTAL	<b>3</b>
	<b>F</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>19</b>
		TOTAL	<b>4</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>18</b>
		TOTAL	<b>5</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>2</b>
		B_MD60	<b>18</b>
		TOTAL	<b>4</b>
	<b>M</b>	A_MD60	<b>2</b>
		B_MD60	<b>15</b>
		TOTAL	<b>3</b>
	<b>F</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>20</b>
		TOTAL	<b>4</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>6</b>
		TOTAL	<b>1</b>
	<b>M</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>1 u</b>
		TOTAL	<b>1</b>
	<b>F</b>	A_MD60	<b>1</b>
		B_MD60	<b>9 u</b>
		TOTAL	<b>2</b>

*[SI-S1] At-risk-of-poverty rate, by age and gender*

age	sex	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>13</b>
	<b>M</b>	<b>13</b>
	<b>F</b>	<b>14</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>20</b>
<b>Y18_24</b>	<b>T</b>	<b>16</b>
	<b>M</b>	<b>15</b>
	<b>F</b>	<b>16</b>
<b>Y25_49</b>	<b>T</b>	<b>14</b>
	<b>M</b>	<b>12</b>
	<b>F</b>	<b>16</b>
<b>Y50_64</b>	<b>T</b>	<b>10</b>
	<b>M</b>	<b>11</b>
	<b>F</b>	<b>9</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>5</b>
	<b>M</b>	<b>5</b>
	<b>F</b>	<b>6</b>

*[SI-S1a] At-risk-of-poverty rate, by household type*

hhtyp	2008
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>
<b>HH_NDCH (Households without dependent children)</b>	<b>8</b>
<b>A1_LT64 (One adult younger than 64 years)</b>	<b>17</b>
<b>A1_GE65 (One adult older than 65 years)</b>	<b>8</b>
<b>A1F (Single female)</b>	<b>13</b>
<b>A1M (Single male)</b>	<b>15</b>
<b>A2_2LT65 (Two adults younger than 65 years)</b>	<b>8</b>
<b>A2_GE1_GE65 (Two adults, at least one aged 65 years and over)</b>	<b>3</b>
<b>A_GE3 (Three or more adults)</b>	<b>7</b>
<b>HH_DCH (Households with dependent children)</b>	<b>17</b>
<b>A1_DCH (Single parent with dependent children)</b>	<b>44</b>
<b>A2_1DCH (Two adults with one dependent child)</b>	<b>11</b>
<b>A2_2DCH (Two adults with two dependent children)</b>	<b>14</b>
<b>A2_GE3DCH (Two adults with three or more dependent children)</b>	<b>26</b>
<b>A_GE3_DCH (Three or more adults with dependent children)</b>	<b>16</b>

*[SI-S1b] At-risk-of-poverty rate, by work intensity of the household and by gender and selected age*

age	sex	hhtyp	workint	2008			
TOTAL	T	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5			
			SOMEWORK	11			
			NONEWORK	17			
			HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	9		
				SOMEGE05	20		
				SOMELT05	48		
				NONEWORK	54		
				M	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	4
						SOMEWORK	8
NONEWORK	21						
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	8			
			SOMEGE05	20			
			SOMELT05	41			
			NONEWORK	48			
			F	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5	
					SOMEWORK	15	
NONEWORK	14						
HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	10					
	SOMEGE05	20					
	SOMELT05	53					
			NONEWORK	57			
			Y0_17	T	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	.
						SOMEWORK	.
						NONEWORK	.
					HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	11
						SOMEGE05	24
SOMELT05	65						
NONEWORK	60						
Y18_64	T	HH_NDCH (Households without dependent children)				MAXWORK	5
						SOMEWORK	12
			NONEWORK	19			
			HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	8		
				SOMEGE05	18		
				SOMELT05	41		
				NONEWORK	51		
				M	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5
						SOMEWORK	9
NONEWORK	29						
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	6			
			SOMEGE05	19			

age	sex	hhtyp	workint	2008
			SOMELT05	39
			NONEWORK	42
	F	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	6
			SOMEWORK	15
			NONEWORK	13
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	9
			SOMEGE05	17
			SOMELT05	43
			NONEWORK	55
Y65_MAX	T	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	0
			SOMEWORK	3
			NONEWORK	10
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	1
			SOMEGE05	9
			SOMELT05	5
			NONEWORK	31
	M	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	.
			SOMEWORK	3
			NONEWORK	7
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	0
			SOMEGE05	9
			SOMELT05	18
			NONEWORK	21
	F	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	0
			SOMEWORK	4
			NONEWORK	21
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	1
			SOMEGE05	10
			SOMELT05	.
			NONEWORK	96

*[SI-S1c] At-risk-of-poverty rate, by most frequent activity status and by gender*

<b>wstatus</b>	<b>sex</b>	<b>2008</b>
<b>EMP (Employment)</b>	<b>T</b>	<b>9</b>
	<b>M</b>	<b>9</b>
	<b>F</b>	<b>10</b>
<b>NOT_EMP (Non employment)</b>	<b>T</b>	<b>14</b>
	<b>M</b>	<b>14</b>
	<b>F</b>	<b>15</b>
<b>UNE (Unemployment)</b>	<b>T</b>	<b>52</b>
	<b>M</b>	<b>44</b>
	<b>F</b>	<b>62</b>
<b>RETIR (Retired)</b>	<b>T</b>	<b>5</b>
	<b>M</b>	<b>5</b>
	<b>F</b>	<b>4</b>
<b>INACT_OTH (Inactive population - Other)</b>	<b>T</b>	<b>16</b>
	<b>M</b>	<b>21</b>
	<b>F</b>	<b>15</b>

*[SI-S1d] At-risk-of-poverty rate, by accommodation tenure status and by gender and selected age groups*

age	sex	tenstatu	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>OWNER</b>	<b>9</b>
		<b>RENT</b>	<b>29</b>
	<b>M</b>	<b>OWNER</b>	<b>8</b>
		<b>RENT</b>	<b>28</b>
	<b>F</b>	<b>OWNER</b>	<b>10</b>
		<b>RENT</b>	<b>30</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>OWNER</b>	<b>12</b>
		<b>RENT</b>	<b>44</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>OWNER</b>	<b>9</b>
		<b>RENT</b>	<b>25</b>
	<b>M</b>	<b>OWNER</b>	<b>8</b>
		<b>RENT</b>	<b>23</b>
	<b>F</b>	<b>OWNER</b>	<b>9</b>
		<b>RENT</b>	<b>28</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>OWNER</b>	<b>5</b>
		<b>RENT</b>	<b>10</b>
	<b>M</b>	<b>OWNER</b>	<b>4</b>
		<b>RENT</b>	<b>5 u</b>
	<b>F</b>	<b>OWNER</b>	<b>5</b>
		<b>RENT</b>	<b>12 u</b>

*[SI-S1e] Dispersion around the at-risk-of-poverty threshold [by gender and selected age group]*

<b>indic_il</b>	<b>age</b>	<b>sex</b>	<b>2008</b>
<b>LI_R_MD40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>3</b>
		<b>M</b>	<b>2</b>
		<b>F</b>	<b>3</b>
	<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>3</b>
	<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>3</b>
		<b>M</b>	<b>2</b>
		<b>F</b>	<b>3</b>
	<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>1</b>
		<b>M</b>	<b>0</b>
		<b>F</b>	<b>1</b>
<b>LI_R_MD50</b>	<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>7</b>
		<b>M</b>	<b>6</b>
		<b>F</b>	<b>7</b>
	<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>10</b>
	<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>7</b>
		<b>M</b>	<b>5</b>
		<b>F</b>	<b>8</b>
	<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>2</b>
		<b>M</b>	<b>2</b>
		<b>F</b>	<b>3</b>
<b>LI_R_MD70</b>	<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	<b>21</b>
		<b>M</b>	<b>20</b>
		<b>F</b>	<b>22</b>
	<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	<b>30</b>
	<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	<b>20</b>
		<b>M</b>	<b>19</b>
		<b>F</b>	<b>21</b>
	<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	<b>13</b>
		<b>M</b>	<b>13</b>
		<b>F</b>	<b>13</b>

*[SI-S4] Mean number of items lacked by persons considered as deprived in the 'economic strain and durables' dimension by age, gender and at-risk-of-poverty status*

age	sex	incgrp	2008
<b>TOTAL</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>3.2</b>
		B_MD60	<b>3.3</b>
		TOTAL	<b>3.3</b>
	<b>M</b>	A_MD60	<b>3.1</b>
		B_MD60	<b>3.4</b>
		TOTAL	<b>3.3</b>
	<b>F</b>	A_MD60	<b>3.2</b>
		B_MD60	<b>3.3</b>
		TOTAL	<b>3.2</b>
<b>Y0_17</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>3.1 u</b>
		B_MD60	<b>3.3</b>
		TOTAL	<b>3.3</b>
<b>Y18_64</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>3.2</b>
		B_MD60	<b>3.3</b>
		TOTAL	<b>3.3</b>
	<b>M</b>	A_MD60	<b>3.2</b>
		B_MD60	<b>3.4</b>
		TOTAL	<b>3.3</b>
	<b>F</b>	A_MD60	<b>3.2</b>
		B_MD60	<b>3.3</b>
		TOTAL	<b>3.2</b>
<b>Y65_MAX</b>	<b>T</b>	A_MD60	<b>3:u</b>
		B_MD60	<b>3:u</b>
		TOTAL	<b>3:u</b>
	<b>M</b>	A_MD60	<b>3:u</b>
		B_MD60	<b>3:u</b>
		TOTAL	<b>3:u</b>
	<b>F</b>	A_MD60	<b>3:u</b>
		B_MD60	<b>3:u</b>
		TOTAL	<b>3:u</b>

*[SI-C1] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio*

indic_il	2008
S80_S20	4.1

*[SI-C2] Inequality of income distribution Gini coefficient*

indic_il	2008
GINI	28

*[SI-C5] At-risk-of-poverty rate anchored at a fixed moment in time (2005) (by age and gender)*

age	sex	2008
TOTAL	T	14
	M	13
	F	15
Y0_17	T	20
Y18_64	T	13
	M	13
	F	14
Y65_MAX	T	6
	M	5
	F	6

*[SI-C6] At-risk-of-poverty rate before social transfers, by gender and selected age groups (except pensions)*

age	sex	2008
TOTAL	T	24
	M	23
	F	24
Y0_17	T	34
Y18_64	T	23
	M	23
	F	24
Y65_MAX	T	8
	M	8
	F	8

*[SI-C8] In-work at-risk-of-poverty rate (by full-time/part-time work)*

break_il	2008
FULLTIME	8
PARTTIME	13

*[PN-P1] At-risk-of-poverty rate of older people*

age	sex	2008
Y0_64	T	15
	M	14
	F	16
Y65_MAX	T	5
	M	5
	F	6

*[PN-P2] Relative median income ratio of elderly people (65+)*

indic_il	sex	2008
R_GE65_45TO54 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged between 45 and 54 years)	T	0.96
	M	0.99
	F	0.94

*[PN-P3] Aggregate replacement ratio*

indic_il	sex	2008
R_PN_WK (Ratio of income from pensions of persons aged between 65 and 74 years and income from work of persons aged between 50 and 59 years)	T	0.58
	M	0.53
	F	0.59

*[PN-S1] At-risk-of-poverty rate of older people*

age	sex	2008
Y0_59	T	15
	M	14
	F	16
Y0_74	T	14
	M	13
	F	15
Y60_MAX	T	6
	M	6
	F	6
Y75_MAX	T	7
	M	4
	F	8

*[PN-S2] Relative median income ratio of elderly people (60+)*

indic_il	sex	2008
R_GE60_45TO54 (Persons aged 60 years and over compared to persons aged between 45 and 54 years)	T	0.99
	M	1.03
	F	0.95

*[PN-S4] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio*

age	2008
Y0_64	4.2
Y65_MAX	2.9

*[PN-S5] Relative median at-risk-of-poverty gap of elderly people*

age	sex	2008
Y65_MAX	T	15
	M	15 u
	F	15 u
Y75_MAX	T	10 u
	M	7:u
	F	18:u

*[SI-S6] At-risk-of-poverty rate for pensioners*

wstatus	sex	2008
RETIR (Retired)	T	5
	M	5
	F	4

*[PN-S7] At-risk-of-poverty rate of older people by accommodation tenure status*

age	tenstatu	2008
Y60_MAX	OWNER	4
	RENT	12
Y65_MAX	OWNER	5
	RENT	10
Y75_MAX	OWNER	5
	RENT	15 u

*[PN-S8] Dispersion around the at-risk-of-poverty threshold*

indic_il	age	2008
LI_R_MD50	Y60_MAX	2
	Y65_MAX	2
	Y75_MAX	3
LI_R_MD70	Y60_MAX	13
	Y65_MAX	13
	Y75_MAX	14

*[PN-P9] Gender differences in the at-risk-of-poverty rate of older people*

hhtyp	age	2008
A1 (Single person)	Y0_64	-1
	Y65_MAX	0

*[PN-P10] Gender differences in the relative median income ratio of older people*

hhtyp	indic_il	2008
A1 (Single person)	R_GE65_LT65 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged less than 65 years)	-0.1

*[PN-S10] Gender differences in the relative median income ratio of older people*

hhtyp	indic_il	2008
A1 (Single person)	R_GE60_LT60 (Persons aged 60 years and over compared to persons aged less than 60 years)	0.01
	R_GE75_LT75 (Persons aged 70 years and over compared to persons aged less than 75 years)	0.02 u

## 1.2. Autres indicateurs

### 1.2.1. Revenu disponible équivalent

*Moyenne du revenu disponible équivalent : 35 362 euros/an*

### 1.2.2. Écart de rémunération entre les sexes non ajusté

Année	Gain brut horaire moyen en € - Hommes	Gain brut horaire moyen en € - Femmes	Ecart salarial non-ajusté entre hommes et femmes, exprimé en % du gain brut horaire moyen des hommes
1994	14.47	11.63	19.6%
1995	14.75	11.92	19.2%
1996	15.62	12.64	19.1%
1997	16.14	13.14	18.6%
1998	16.24	13.31	18.0%
1999	16.28	13.45	17.4%
2000	16.92	14.36	15.1%
2001	18.04	15.22	15.6%
2002	19.24	15.89	17.4%
2003	19.91	16.85	15.4%
2004	20.11	17.31	13.9%
2005	21.03	18.02	14.3%
2006	21.91	18.85	14.0%
2007	23.10	19.96	13.6%
<b>2008</b>	<b>24.71</b>	<b>21.07</b>	<b>14.8</b>

## 2. PRÉCISION

### 2.1. Plan d'échantillonnage

#### 2.1.1. Constitution de l'échantillon EU-SILC à partir de six échantillons

- un premier échantillon longitudinal composé de 9 580 personnes ayant participé à la première vague de l'enquête ;
- un second échantillon longitudinal comprenant 1 760 personnes ayant participé à la seconde vague de l'enquête ;
- un troisième échantillon longitudinal comprenant 1 432 personnes ayant participé à la troisième vague de l'enquête ;
- un quatrième échantillon longitudinal comprenant 1 678 personnes ayant participé à la quatrième vague de l'enquête ;
- un cinquième échantillon longitudinal comprenant 1 357 personnes ayant participé à la cinquième vague de l'enquête ;
- un nouvel échantillon de 2 000 ménages « fiscaux ».

#### 2.1.2. Unités d'échantillonnage

##### A) Un premier échantillon longitudinal d'individus

Un premier échantillon est constitué des 9 580 personnes qui ont accepté de participer à la première vague de l'enquête. A l'issue de cette première vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 3 534 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la première vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 1).

##### B) Un second échantillon longitudinal d'individus

Un second échantillon est constitué des 1 760 personnes qui ont accepté de participer à la seconde vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 620 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la seconde vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 2).

##### C) Un troisième échantillon longitudinal d'individus

Un troisième échantillon est constitué des 1 432 personnes qui ont accepté de participer à la troisième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 532 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la troisième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 3).

#### **D) Un quatrième échantillon longitudinal d'individus**

Un quatrième échantillon est constitué des 1 678 personnes qui ont accepté de participer à la quatrième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 610 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la quatrième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 4).

#### **E) Un cinquième échantillon longitudinal d'individus**

Un cinquième échantillon est constitué des 1 357 personnes qui ont accepté de participer à la cinquième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 512 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la cinquième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 5).

#### **F) Un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux »**

En plus des six bases de sondages (deux bases pour la première vague, puis une base pour chaque échantillon supplémentaire) qui ont été utilisées lors des cinq vagues précédentes, une septième base de sondage a été construite par les services de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS).

Elle comprend l'ensemble des personnes :

- qui résidaient officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg au cours du mois de décembre 2006 ;
- qui ne résidaient pas officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg en décembre 2005 ;
- qui étaient affiliés auprès d'une des caisses de maladie (privées ou publiques) du système de sécurité sociale luxembourgeois au cours du mois de décembre 2006.

L'unité de sondage est le ménage dit « fiscal » qui est composé uniquement d'un nouvel assuré (ou de deux nouveaux assurés pour les couples mariés bi-actifs ou pensionnés) ainsi que des personnes prises en charge par la caisse de maladie (les « coassurés »). En prenant en compte uniquement les revenus individuels qui font l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, la personne de référence (ou titulaire principal) est celle qui contribue le plus au revenu du ménage « fiscal ». La table D1 décrit le plan d'échantillonnage retenu pour la constitution d'un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux ». Cette base de sondage est reliée indirectement à la population cible (ménages privés « logement »). La relation de passage entre ces deux populations (ménages « fiscaux » et ménages « logements ») est assurée, lors des différentes phases de pondération, par la Méthode Généralisée du Partage des Poids.

##### 2.1.3. Variables auxiliaires utilisées pour la stratification du nouvel échantillon

Les 5 690 « nouveaux » ménages « fiscaux », recensés dans la base de sondage (source IGSS), ont été répartis dans 14 strates (numérotées de 147 à 160).

A l'exception de la taille du ménage « fiscal » (1 personne affiliée, 2 personnes et plus), les variables auxiliaires utilisées pour la stratification se réfèrent aux caractéristiques de la personne de référence du ménage « fiscal ». Par définition, la personne de référence (ou titulaire principal) correspond au membre dont les revenus individuels (seuls les revenus faisant l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, sont pris en compte) contribuent le plus au revenu total du ménage « fiscal ».

Les trois variables auxiliaires retenues sont les suivantes :

- 1°) – le statut de la personne de référence vis-à-vis de l'activité économique, en distinguant :
- les personnes de référence (salariées ou non salariées) bénéficiant d'un revenu du travail (« actif occupé » ou d'une pension (« pensionné ») ;
  - les salariés non occupés bénéficiant d'une indemnisation du chômage, d'un congé parental ou d'une mesure de pré-retraite (« salarié non occupé »);
  - les personnes de référence cotisant volontairement auprès d'une des caisses de maladie luxembourgeoise, sur une base forfaitaire et sans justification de revenu (« assuré volontaire ») ;
  - les personnes de référence dont le revenu principal correspond au Revenu Minimum Garanti versé par le « Fond National de Solidarité ».
- 2°) – Les différents régimes de caisse de maladie (uniquement pour les bénéficiaires d'un revenu du travail ou d'une pension), à savoir :
- a) Pour les non salariés
    - la Caisse de Maladie des Professions Indépendantes ;
    - la Caisse de Maladie des Agriculteurs ;
    - la Caisse de Maladie des Travailleurs Intellectuels Indépendants (uniquement les actifs occupés).
  - b) Pour les salariés
    - la Caisse de Maladie des Ouvriers ;
    - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Publics ;
    - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Communaux ;
    - la Caisse de Maladie des Employés Privés ;
    - la Caisse de Maladie des Ouvriers de l'Arbed ;
    - la Caisse de Maladie des Employés de l'Arbed ;
    - l'entraide médicale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL).
- 3°) – La taille du ménage « fiscal », c'est à dire le nombre de personnes affiliée en tant qu'assuré ou « coassuré » (personne pris en charge) auprès d'une des caisses de maladie du système de sécurité luxembourgeois, soient :
- ménage « fiscal » d'une seule personne affiliée;
  - ménage « fiscal » de deux personnes affiliées et plus.

Les 14 strates du plan d'échantillonnage résultent de la combinaison de ces trois variables. La correspondance entre les variables de stratification et la numérotation des strates est précisée dans la table D1.

#### 2.1.4. Taille échantillon et critères d'allocation

Pour chacune des 14 strates, la taille de l'échantillon a été fixée sur la base d'un compromis entre trois critères d'allocation :

- un certaine dose de proportionnalité : la taille de l'échantillon tient compte de la taille relative de la strate par rapport aux autres strates ;
- un taux de sondage plus élevé pour les strates ayant un effectif de population peu élevé, ceci dans la perspective d'obtenir un nombre de réponses suffisant au niveau de chaque strate ;
- sur la base de l'expérience passée sur des enquêtes en face - à- face auprès des ménages, un taux de sondage plus élevé sur les catégories (ou strate) de ménages « fiscaux » susceptible d'avoir *a priori* un taux de réponse plus faible que la moyenne.

Au total, 2 000 unités (ou adresses) ont été sélectionnées parmi une population de 5 690 ménages « fiscaux ». Les tailles de population et d'échantillon des 14 strates figurent dans la table D1.

**Table D1. Plan d'échantillonnage du 7<sup>ème</sup> échantillon (ménages fiscaux)**

Statut du titulaire principal	Caisse de maladie	Taille du ménage « fiscal »	Strate <sup>2</sup>	Effectif population	Effectif échantillon
Non salariés occupés	Professions indépendantes, agriculteurs et travailleurs intellectuels indépendants	1 pers.	147	215	50
		2 pers. et +	148	50	50
Pensionnés	Toute caisse	1 pers. et +	149	67	67
Fond National de Solidarité	Toute caisse	1 pers. et +	150	20	20
Salariés occupés	Ouvriers	1 pers.	151	1643	319
		2 pers. et +	152	404	182
	Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	1 pers. et +	153	26	26
	Employés privés	1 pers.	154	2187	530
		2 pers. et +	155	402	181
	Ouvriers et employé (Arbed et CFL)	1 pers. et +	156	47	47
Actif non occupé	Toute caisse	1 pers.	157	136	136
		2 pers. et +	158	41	41
Assuré volontaire	Toute caisse	1 pers.	159	381	180
		2 pers. et +	160	71	71

#### 2.1.5. Schéma de sélection de l'échantillon

L'échantillon total de la vague 6 de l'enquête EU\_SILC est issu de cinq échantillons longitudinaux d'individus et de 14 échantillons aléatoires simples de ménages « fiscaux ». Il est important de souligner que les différents échantillons ne peuvent pas être empilés au stade du plan d'échantillonnage : les unités d'échantillonnage sont différentes ; le lien précis entre les ménages « fiscaux » (unité d'échantillonnage) et les ménages « logements » (unité d'analyse) n'est pas toujours connu. L'empilement ne peut se faire qu'au niveau de l'échantillon des répondants et durant les phases de pondération.

#### 2.1.6. Répartition de l'échantillon au cours du temps

(non concerné)

#### 2.1.7. Renouvellement de l'échantillon : groupes de rotation

(non concerné)

#### 2.1.8. Pondérations

La figure 1 résume les différentes étapes qui ont été effectuées pour passer des poids d'échantillonnage aux poids d'estimation transversaux.

<sup>2</sup> Variable DB050

2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage  
(non traité)

2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse

La correction de la non-réponse « globale » repose sur une modélisation du comportement des contactés et/ou des répondants (ou de leurs complémentaires respectifs).

Les variables susceptibles d'apporter un pouvoir explicatif se limitent aux variables auxiliaires disponibles dans chacun des cinq échantillons. Pour chacune des variables retenues, quatre indicateurs sont précisés :

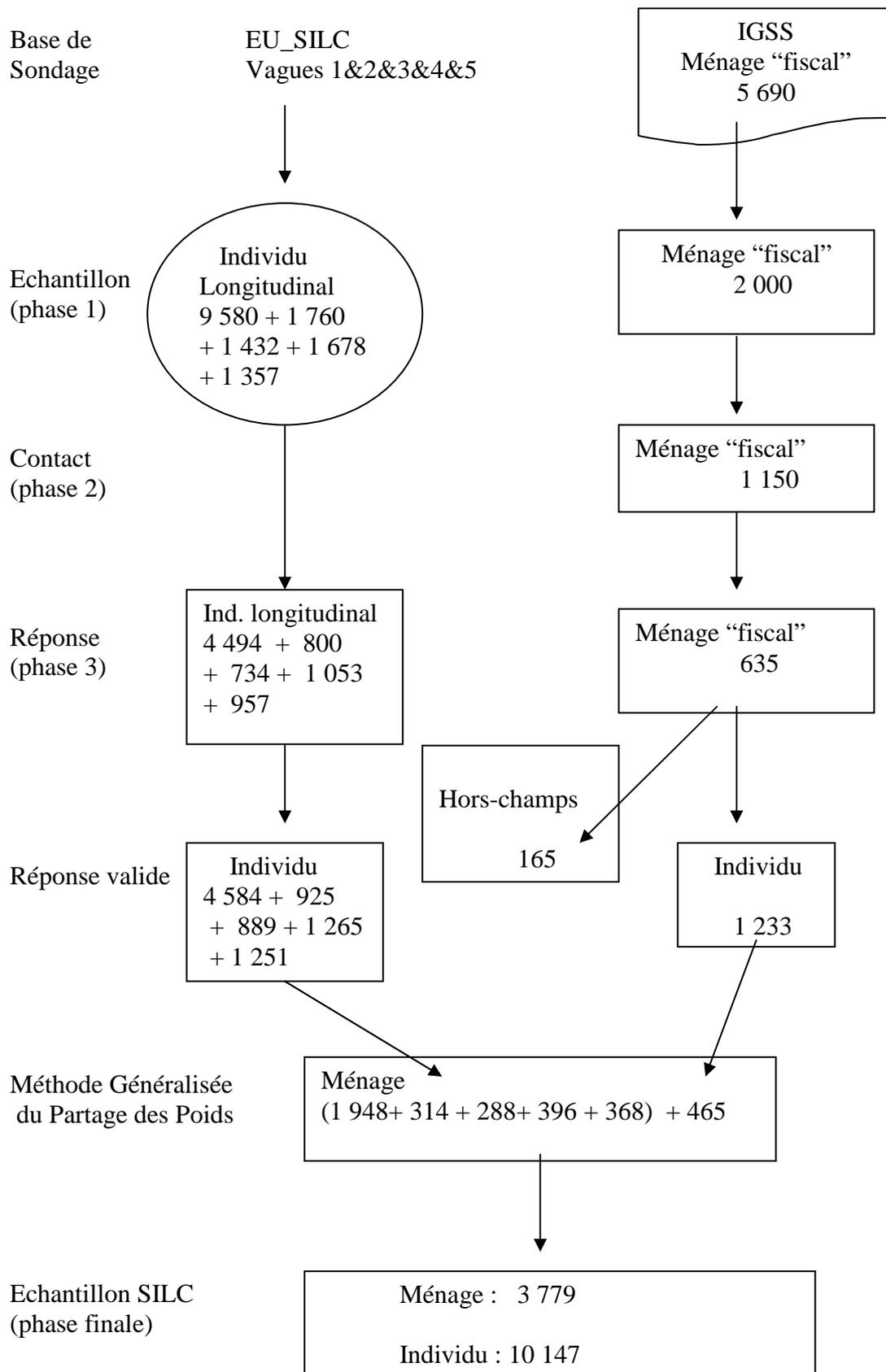
- le taux de contact (ou de réponse) non pondéré ;
- le taux de contact (ou de réponse) pondéré ;
- l'estimation (en %) de la variable mise en cause sous l'hypothèse d'un comportement uniforme (ou homogène) au niveau des contacts (ou des réponses) ;
- la donnée de référence (ou total de calage) issue de la base de sondage (en %)

La présence des deux derniers critères résulte du fait que les différentes étapes d'ajustement des pondérations font appel à une méthode de calage. La table D2 présente les indicateurs non pondérés.

**Table D2. Taux de contact et de réponse**

Echantillon	Effectif échantillon	Effectif contact	Effectif Réponse	Taux de contact	Taux de réponse	Taux de réponse global
Individus Longitudinaux Vague 1	9580	4494		46.9		48.0
Individus Longitudinaux Vague 2	1760	800		45.5		46.2
Individus Longitudinaux Vague 3	1432	734		51.3		52.7
Individus Longitudinaux Vague 4	1678	1053		62.8		63.7
Individus Longitudinaux Vague 5	1 357	957		70.5		71.8
Ménages « fiscaux »	2000	1150	635	57.5	55.2	31.8

Figure 1 : PONDERATIONS



**A) - Correction de la non-réponse totale au niveau du premier échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 1) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale**

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables R1\_1 à R1\_6. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.8 et une borne supérieure fixée à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

**Table R1\_1 : Typologie des ménages privés**

Typologie des ménages privés	Effectif
Une personne âgée entre 16 et 64 ans	89588
Deux personnes dont un adulte âgé entre 16 et 64 ans	
Trois personnes dont au moins un enfant de moins de 16 ans	
Deux personnes âgées entre 16 et 64 ans	218613
Deux personnes âgées de 65 ans et plus	
Une personne âgée de 65 ans et plus	93405
Trois personnes âgées de 16 ans et plus	
Quatre personnes et plus âgées de 16 ans et plus	
Quatre personnes ou plus dont au moins un enfant âgé de moins de 16 ans	

**Table R1\_2 : Ménages privés et nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans**

Nombre d'enfants de moins de 16 ans	Effectif
Moins de 3 enfants	367244
3 enfants et plus	34362

**Table R1\_3 : Ménages privés et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus**

Nombre de personnes de 65 ans et plus	Effectif
0 personne	326931
1 personne	46081
2 personnes et plus	28594

**Table R1\_4 : Ménages privés selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
1 personne	44372
2 personnes	89888
3 personnes	82120
4 personnes	104182
5 personnes	60335
6 personnes et plus	20709

**Table R1\_5 : Répartition des ménages privés par groupes de communes et par type d'habitation**

Groupe de communes	Effectif
Groupe A	81217
Groupe B	231920
Groupe C	88469

**Table R1\_6 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge, le sexe et la nationalité**

Classe d'âges	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	45641		32130	
15 – 29 ans	41459		13830	15242
30 – 39 ans	19022	18373	16302	17343
40 – 49 ans	20228	20279	12460	12247
50 – 59 ans	16566	16134	8194	7856
60 ans et plus	23618	32295	12387	

**B) - Correction de la non-réponse totale au niveau du second échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 2) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale**

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables R2\_1 à R2\_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

**Table R2\_1 : Ménages privés selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1054
2 personnes	1693
3 personnes	1610
4 personnes et plus	3395

**Table R2\_2 : Population des ménages privés selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Portugaise	2729
Italienne	320
Française	1026
Belge	644
Allemande	212
Autres nationalités	1440
Luxembourgeoise	1381

**Table R2\_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité**

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	322	1501
15 – 29 ans	306	2431
30 – 39 ans	243	1291
40 – 49 ans	293	678
50 – 59 ans	155	367
60 ans et plus	63	104

**C) - Correction de la non-réponse totale au niveau du troisième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 3) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale**

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables R3\_1 à R3\_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

**Table R3\_1 : Ménages privés selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1023
2 personnes	2843
3 personnes	2447
4 personnes et plus	3949

**Table R3\_2 : Population des ménages privés selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Portugaise	3767
Italienne	267
Française	959
Belge	676
Allemande	443
Autres nationalités	2797
Luxembourgeoise	1353

**Table R3\_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité**

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	667	2012
15 – 29 ans		3076
30 – 39 ans	493	2170
40 – 49 ans		1035
50 ans et plus	192	617

**D) - Correction de la non-réponse totale au niveau du quatrième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 4) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale**

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables R4\_1 à R4\_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

**Table R4\_1 : Ménages privés selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
1 personne	2035
2 personnes	4269
3 personnes	4896
4 personnes et plus	7544

**Table R4\_2 : Population des ménages privés selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Portugaise	6879
Italienne	862
Française	3113
Belge	1682
Allemande	1284
Autres nationalités	2724
Luxembourgeoise	2200

**Table R4\_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité**

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	1140	3350
15 – 29 ans		5825
30 – 39 ans	866	3741
40 – 49 ans		2141
50 ans et plus	194	1487

**E) - Correction de la non-réponse totale au niveau du cinquième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 5) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale**

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables R5\_1 à R5\_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

**Table R5\_1 : Ménages privés selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1256
2 personnes	2613
3 personnes	2804
4 personnes et plus	3386

**Table R5\_2 : Population des ménages privés selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Portugaise	3341
Italienne	528
Française	1233
Belge	561
Allemande	554
Autres nationalités	2999
Luxembourgeoise	843

**Table R5\_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité**

Classe d'âges	Sexe	
	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	1016	1123
15 – 29 ans	1309	1457
30 – 39 ans	1539	1307
40 – 49 ans	767	573
50 ans et plus	539	429

**F) – Correction de la non réponse totale au niveau de l'échantillon supplémentaire****F.1.) Correction des ménages « non contactés » par la méthode de calage sur marges**

En prenant comme poids initiaux les poids de sondage, la correction des ménages « non contactés » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables D6\_1 à D6\_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.7 et une borne supérieure égale à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

**Table D6\_1 : Répartition des titulaires principaux selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	159
Portugaise	1599
Italienne	331
Belge	456
Française	1341
Allemande	425
Autres nationalités	1379

**Table D6\_2 : Répartition des ménages fiscaux selon la taille**

Taille	Effectif
1 personne	4690
2 personnes et plus	1000

**Table D6\_3 : Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation**

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels)	265
Pensionnés (toute caisse)	67
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	20
des ouvriers	2047
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	26
Employés privés	2589
Arbed et CFL	47
Chômeurs	177
Assurés volontaires (toute caisse)	452

## F.2.) Le traitement de la non-réponse (refus volontaires) par rapport au plan de sondage et à l'ajustement des ménages non-contactés.

En prenant comme poids initiaux les poids de calage après correction des « non-contactés », la correction de la non-réponse a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables R6\_1 à R6\_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.7 et une borne supérieure égale à 1.55. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

**Table R6\_1 : Répartition des titulaires principaux selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	122
Portugaise	1453
Italienne	299
Belge	402
Française	1249
Allemande	355
Autres nationalités	1082

**Table R6\_2 : Répartition des ménages fiscaux selon la taille**

Taille	Effectif
1 personne	4044
2 personnes et plus	918

**Table R6\_3 : Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation**

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés ( professions indépendantes et intellectuelles)	234
Pensionnés (toute caisse)	61
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	16
des ouvriers	1779
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	24
Employés privés	2371
Arbed et CFL	44
Chômeurs	154
Assurés volontaires (toute caisse)	279

### 2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures

Les données extérieures retenues pour le calage final sont issues de deux sources. La première source correspond aux estimations de la population résidente au Luxembourg au 1<sup>er</sup> janvier 2008. La seconde source correspond aux données du Recensement de la Population du 15/02/2001. La cohérence entre les deux sources est assurée par un ajustement (ou une pondération) des données individuelles du recensement à l'aide d'un modèle log-linéaire. Les effectifs mentionnés dans les tables 1 à 3 sont des estimations issues de ce modèle.

A) – Information auxiliaire définie au niveau des ménages privés

**Table 1 : Taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
Une personne	54509
Deux personnes	52434
Trois personnes	32442
Quatre personnes et plus	49228

B) – Information auxiliaire définie au niveau des individus

**Table 2 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et le sexe**

Classe d'âges	Sexe	
	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	44110	41804
15 – 29 ans	42402	41871
30 – 39 ans	35626	36271
40 – 49 ans	39391	38185
50 – 59 ans	30572	29573
60 ans et plus	38762	47021

**Table 3 : Population des ménages privés ventilée selon la nationalité**

Nationalité	Effectif
Portugaise	73110
Italienne	18609
Française	25100
Belge	15985
Allemande	10600
Autres nationalités	47084
Luxembourgeoise	275100

### 2.1.8.4. Pondération transversale finale

#### A) Relation de passage entre les échantillons longitudinal et transversal

Au niveau du premier échantillon longitudinal, les 4 494 individus qui ont accepté de participer une sixième fois à l'enquête EU\_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 4 584 personnes répartis au sein de 1 948 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 4 précise l'origine des membres de ces 1 948 ménages.

**Table 4 : Origine des individus transversaux**

<b>Origine des individus transversaux</b>	<b>Effectif</b>
Individu longitudinal	4494
Cohabitant	43
Nouveau-né ou émigré	47

Pour le second échantillon longitudinal, les 800 individus ayant participé une cinquième fois à l'enquête EU\_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 925 personnes répartis au sein de 314 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 5 précise l'origine des membres de ces 314 ménages.

**Table 5 : Origine des individus transversaux**

<b>Origine des individus transversaux</b>	<b>Effectif</b>
Individu longitudinal	800
Cohabitant	54
Nouveau-né ou émigré	71

Pour le troisième échantillon longitudinal, les 734 individus ayant participé une quatrième fois à l'enquête EU\_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 889 personnes répartis au sein de 288 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 6 précise l'origine des membres de ces 288 ménages.

**Table 6 : Origine des individus transversaux**

<b>Origine des individus transversaux</b>	<b>Effectif</b>
Individu longitudinal	734
Cohabitant	40
Nouveau-né ou émigré	115

Pour le quatrième échantillon longitudinal, les 1053 individus ayant participé une troisième fois à l'enquête EU\_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 265 personnes répartis au sein de 396 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 7 précise l'origine des membres de ces 396 ménages.

**Table 7 : Origine des individus transversaux**

<b>Origine des individus transversaux</b>	<b>Effectif</b>
Individu longitudinal	1053
Cohabitant	79
Nouveau-né ou émigré	133

Pour le cinquième échantillon longitudinal, les 957 individus ayant participé une seconde fois à l'enquête EU\_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 251 personnes répartis au sein de 368 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 8 précise l'origine des membres de ces 368 ménages.

**Table 8 : Origine des individus transversaux**

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	957
Cohabitant	73
Nouveau-né ou émigré	221

Le passage entre les échantillons longitudinaux et les échantillons transversaux correspondants est opéré par la Méthode Généralisée des Poids Partagés.

**B) Le problème de la fusion de plusieurs ménages « fiscaux » au sein d'un même ménage « logement »**

En ce qui concerne l'échantillon supplémentaire, les 470 ménages « fiscaux » renvoient à l'observation sur le terrain de 465 ménages « logements ». La différence (égale à 5) correspond au nombre de ménages fiscaux qui ont abouti à un ménage « logement » déjà interrogé. La table 9 précise le lien entre les unités d'échantillonnage (ménages « fiscaux ») et les unités observées (ménages « logements » et individus). Elle indique pour les 22 matricules individuels<sup>3</sup> concernés (variable PID), la relation de passage entre les 10 ménages « fiscaux<sup>4</sup> » (variable DID) et le matricule ménage des 5 ménages « logements<sup>5</sup> » équivalents (variable HID).

**Table 9 : Table de correspondance des ménages «fiscaux » ayant fusionné**

Matricule individuel PID	Matricule de l'unité d'échantillonnage DID	Matricule ménage HID
709570001	70960	70957
709570002	70957	70957
712420001	71242	71242
712420002	71240	71242
712420003	71242	71242
712420004	71242	71242
712420005	71242	71242
715830001	71583	71583
715830002	71583	71583
715830003	71583	71583
715830004	71583	71583
715830005	71583	71583
715830006	71583	71583
715830007	71583	71583
715830008	71584	71583
715830009	71584	71583
716560001	71656	71656
716560002	71657	71656
716560003	71657	71656
719790001	71979	71979
719790002	71981	71979
719790003	71979	71979

Le passage des ménages « fiscaux » vers les ménages « logements » est effectuée par l'intermédiaire de la Méthode Généralisée du Partage des Poids. Cette étape intermédiaire intervient avant le calage sur marges destiné à la détermination des poids d'estimation transversaux.

<sup>3</sup> Variables EU\_SILC RB030 et PB030

<sup>4</sup> Variable EU\_SILC DB030

<sup>5</sup> Variables EU\_SILC RB040 et HB030

## **C) Détermination des poids d'estimation transversaux**

Les poids d'estimation transversaux ont été déterminés par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables 3, 4 et 5. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.5 et une borne supérieure fixée à 2.0. Il s'agit d'une méthode de pondération dite « intégrée » : à l'intérieur d'un ménage « logement », les poids de calage individuels sont identiques.

### 2.1.9. Substitutions

Sans objet

#### *2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution*

Sans objet

#### *2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible*

Sans objet

#### *2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)*

Sans objet

## 2.2. Erreurs d'échantillonnage

### 2.2.1. Erreurs types et taille effective de l'échantillon

Les informations suivantes seront fournies:

- taille effective de l'échantillon pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant),
- erreurs types pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Les erreurs types seront livrées prochainement.

<b>Indicateurs communautaires</b>	<b>Valeur de l'indicateur</b>	<b>Taille effective de l'échantillon</b>
Taux de risque de pauvreté après transferts (60%)	13%	10147
S80/S20	4.1	10147
Ecart relatif médian du risque de pauvreté	17%	10147
Taux de risque de pauvreté (40%)	3%	10147
Taux de risque de pauvreté (50%)	7%	10147
Taux de risque de pauvreté (70%)	21%	10147
Taux de risque de pauvreté avant transferts (sauf pension de vieillesse et de survie) 60%	40%	10147
Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris pension de vieillesse et de survie) 60%	24%	10147
Coefficient de GINI	28%	10147
Revenu équivalent moyen	35362 €/an	10147

## 2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

### 2.3.1. Erreurs dans la base de sondage et la couverture

Une description de la base de sondage (y compris des informations concernant la procédure d'actualisation de la base, la fréquence et les doublons) et une description des principaux problèmes de couverture (mauvaise classification, sous-couverture, surcouverture), si disponibles, seront fournies. Pour les États membres utilisant un système avec rotation, les informations relatives à la base de sondage seront uniquement fournies pour les nouveaux échantillons.

- **Description de la base de sondage :**

Afin de couvrir l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et :

1/ compte tenu du fait que le fichier d'adresse qui, le mieux, est en adéquation avec les adresses de la population résidente pour la période de référence du revenu ne couvre que les personnes affiliées au système de sécurité sociale luxembourgeois ;

2/compte tenu du fait que les personnes affiliées à un système de sécurité sociale différent du système luxembourgeois (essentiellement les fonctionnaires internationaux) représentent une part importante dans la population ;

la base de sondage est composée de 2 sources différentes.

D'une part, un fichier issu de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) qui regroupe l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois.

D'autre part, une sous-population du Recensement de la population, à savoir les « ménages logements » dans lesquels aucun des membres ne bénéficie de revenus soumis aux cotisations sociales obligatoires au régime de sécurité sociale luxembourgeois et dans lesquels la totalité des membres exerçant un emploi a déclaré être fonctionnaire international.

Cette description vaut pour la base de sondage de la vague 1. Compte tenu que le Luxembourg a opté pour un panel à long terme, cette description vaut aussi pour les vagues 2, 3, 4, 5 et 6.

Néanmoins, chaque année, un nouvel échantillon est tiré afin de tenir compte d'un phénomène typiquement luxembourgeois : le turn-over élevé, comparativement aux autres pays européens, de sa population. Ce nouvel échantillon est composé de « nouveaux immigrés ». Plus précisément, il s'agit d'un échantillon d'affiliés au système de Sécurité Sociale luxembourgeois qui se sont installés dans le pays après le 31 décembre 2002 pour la vague 2, après le 31 décembre 2003 pour la vague 3, après le 31 décembre 2004 pour la vague 4, après le 31 décembre 2005 pour la vague 5 et après le 31 décembre 2006 pour la vague 6.

- **Informations relatives à la base de sondage :**

Concernant les adresses tirées lors de la vague 1 :

- Les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation au 31 décembre 2001.
- Les adresses issues du Recensement de la population rendent compte de la situation au 15 février 2001.

Concernant le nouvel échantillon (vague 2) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2003.

Concernant le nouvel échantillon (vague 3) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2004.

Concernant le nouvel échantillon (vague 4) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2005.

Concernant le nouvel échantillon (vague 5) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2006.

Concernant le nouvel échantillon (vague 6) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2007.

- **Type et taille d'erreur de couverture**

Le fichier de l'IGSS ne distingue pas les ménages privés des ménages collectifs. C'est lors du travail sur le terrain, c'est-à-dire lors de la prise de contact avec les individus, qu'il est possible de distinguer les ménages privés des ménages collectifs.

Dans le fichier du Recensement de la population, les « ménages logement » dont aucun des membres exerçant une activité professionnelle n'est affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois et aucun des membres est fonctionnaire international ne sont pas couverts par la base de sondage. Mais ces ménages représentent une très faible part de la population.

Par rapport à la taille de la population du Luxembourg, les mouvements migratoires de la population sont très importants. Par exemple, en 2002, pour une population estimée à 448 000 habitants au 01/01/2002 on compte environ 12 000 arrivées pour 9 500 départs. Par conséquent, la probabilité que l'adresse tirée le 31/12/2001 n'existe plus lors du travail sur le terrain est importante.

Ainsi, pour la vague 1, le pourcentage d'adresses qui ont été signalées par les enquêteurs comme « adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale » s'élève à 6,6%.

Lors du travail sur le terrain de la vague 2, ce pourcentage, mesuré sur le nouvel échantillon de la vague 2 avait atteint près de 16%.

Pour la vague 3, ce pourcentage atteint près de 21%.

Pour la vague 4, ce pourcentage atteint 19%.

Pour la vague 5, ce pourcentage atteint 19%.

Et, pour la vague 6, ce pourcentage atteint 21%.

## 2.3.2. Erreurs de mesure et de traitement

### 2.3.2.1. Erreurs de mesure

Les informations suivantes seront fournies:

- **Une description des différentes causes d'erreurs de mesure susceptibles d'être détectées dans l'enquête**

Non applicable

- **Une description de la façon dont le questionnaire a été élaboré, l'utilisation éventuelle d'un laboratoire cognitif, le test sur le terrain du questionnaire, l'incidence de sa conception, de son contenu et de sa formulation**

Le Luxembourg a opté pour un panel de longue durée. Les données transversales et longitudinales sont issues de ce panel. L'année 2008 constitue la sixième vague de ce panel. Par conséquent, le questionnaire de la sixième vague a été élaboré à l'image de celui élaboré lors des vagues précédentes, c'est-à-dire à partir du document de travail EU-SILC 065/04 (Description of target variables), des résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002. Par rapport aux vagues précédentes, de légers ajustements ont été réalisés afin de tenir compte des observations faites par les enquêteurs.

Par ailleurs, l'élaboration du questionnaire a aussi été inspirée par les expériences passées en matière d'enquête sur les conditions de vie des ménages. Depuis 1985, le CEPS/INSTEAD, qui exécute l'enquête EU-SILC, réalise annuellement des enquêtes auprès des ménages dont la configuration est très semblable à celle dessinée pour l'enquête EU-SILC.

Dans un environnement multilingue, le questionnaire d'enquête a été élaboré en langue française, puis traduit en langue luxembourgeoise et en langue anglaise.

- **Des informations sur l'intensité et l'efficacité de la formation des enquêteurs: nombre de jours de formation, test des compétences avant d'entreprendre le travail sur le terrain (taux de succès, etc.)**

Dans le cadre d'un panel à long terme, l'objectif premier est de fidéliser les enquêteurs tout le long du panel. Ils sont les garants du succès de l'enquête. Le noyau central des enquêteurs a été recruté lors de la première vague du panel. Néanmoins, certains enquêteurs n'ont pas désiré poursuivre le projet lors des vagues suivantes et un recrutement de nouveaux enquêteurs pour palier le départ de certains enquêteurs est opéré à chaque nouvelle vague. Ces nouveaux enquêteurs ont suivi une première formation (une demi-journée), qui avait pour but de les sensibiliser au métier d'agent-enquêteur. Durant cette session, les formateurs ont abordé les points suivants :

- rôle et place de l'enquêteur dans l'ensemble du processus d'enquête, depuis la définition de la problématique d'enquête jusqu'aux analyses de données ;
- prise de contact avec l'interviewé au travers de jeux de rôle ;
- échange d'expériences entre agents-enquêteurs expérimentés et novices ;
- évocation de l'enquête EU-SILC sans toutefois présenter le contenu détaillé l'enquête.

Les enquêteurs ayant participé les vagues précédentes au projet, ont été dispensés de cette formation.

Dans un deuxième temps (une demi-journée), l'ensemble des enquêteurs ont suivi une formation dont l'objectif était l'explication du contenu de l'enquête et des documents annexes au questionnaire d'enquête.

- **Des renseignements sur les études, telles que les nouveaux entretiens, les études de validation, ou les expériences sur des échantillons fragmentés, si disponibles**

Non applicable

- **Les résultats de modèles, par exemple pour évaluer les répercussions de l'utilisation d'une année fiscale au lieu d'une année civile, si disponibles**

Non applicable

### 2.3.2.2. Erreurs de traitement

- **Une description des contrôles de saisie, de codification et de correction des données. Les principales erreurs détectées lors du processus ultérieur à la collecte des données,**

L'enquête s'est déroulée en face-à-face selon la méthode PAPI (papier/crayon). Pour lever d'éventuelles erreurs et incohérences, plusieurs contrôles sont prévus. Dès la réception des enquêtes, les questionnaires de l'enquête contrôlent, en présence des enquêteurs, les données collectées. A cette occasion, il est éventuellement demandé aux enquêteurs de contacter à nouveau les ménages pour préciser une information. Dans une deuxième phase, certaines données de l'enquête sont codifiées (nationalité, code NACE, code ISCO-88). Dans une troisième phase, les données sont saisies. Le programme de saisie comporte certains contrôles visant à alerter l'agent de saisie d'erreurs ou d'incohérences dans les données. Parmi les contrôles, citons par exemple ceux des sauts et des renvois.

Malgré les contrôles insérés dans le programme de saisie, d'autres tests sont effectués après la phase de saisie. Ces tests visent essentiellement à repérer les valeurs extrêmes, particulièrement en matière de revenus. Par ailleurs, dans la mesure où le Luxembourg a opté pour un panel à long terme et que l'année 2008 correspond à la sixième vague du panel, une batterie de tests « longitudinaux » ont été mis en place afin de contrôler la cohérence des informations d'une année sur l'autre. Bien que « longitudinaux », ces tests améliorent évidemment la qualité des données transversales.

Finalement, en dernier lieu, ce sont les programmes de contrôle créés par Eurostat qui permettent, le cas échéant, de détecter les incohérences encore présentes dans la base de données.

- **Le taux des échecs de correction pour les variables du revenu.**

Nous n'avons pas constaté d'échecs dus à des erreurs de traitement pour les variables du revenu. L'ensemble des revenus a été imputé.

Certains revenus sont toutefois plus difficiles à imputer que d'autres car trop peu d'éléments sont disponibles pour mener correctement ces imputations. Il s'agit principalement des revenus des indépendants, des revenus mobiliers et des revenus immobiliers.

### 2.3.3. Erreurs de non-réponse

#### 2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu:

— nombre de ménages pour lesquels un entretien est accepté pour la base de données :

**3 779 ménages**

— nombre de personnes âgées de 16 ans et plus dans les ménages dont l'entretien est accepté pour la base de données, pour lesquelles l'entretien personnel est achevé :

**7 638 personnes**

#### 2.3.3.2. Non-réponse des unités

— **taux de non-réponse des ménages (NRh) :**

$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$

*Ra*= Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

*Rh*= Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = 5404/(5983-298)=0,9506$$

$$Rh=3779/5404=0,699$$

$$\boxed{NRh=33,53\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle (NRp) :**

$$NRp=[1- (Rp)] * 100$$

*Rp*= Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 7638/7638=1$$

$$\boxed{NRp=0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle (\*NRp) :**

$$*NRp=[1- (Ra * Rh * Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp=33,53\%}$$

#### *Non –réponse des unités par type d'échantillons*

	Ensemble des unités	Unités initiales enquêtées en vague 5	Unités initiales du nouveau sous-échantillon
<b>taux de non-réponse des ménages (NRh)</b>	33,53%	14,28%	74,44%
<b>taux de non-réponse individuelle (NRp)</b>	0%	0%	0%
<b>taux global de non-réponse individuelle (*NRp)</b>	33,53%	14,28%	74,44%

2.3.3.3. La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

**Tableau 1. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (total)**

	Nombre	Pourcentage
<b>Total</b> (DB120=11 à 23)	5983	100
Adresse contactée (DB120=11)	5404	90,3

Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	579	9,7
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	579	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	276	47,7
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	5	0,8
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	298	51,5

**Tableau 2. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» (total)**

	Nombre	Pourcentage
Total	5404	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3779	69,9
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	1625	30,1
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	1625	100
Refus de coopérer (DB130=21)	831	51,1
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	701	43,1
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités, etc.) (DB130=23)	27	1,7
Autres raisons	66	4,1
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3779	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3779	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» et la répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons.

**Tableau 3. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» par type d'échantillons**

	Unités initiales enquêtées en vague 5		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Total</b> (DB120=11 à 23)	3983	100	2000	100
Adresse contactée (DB120=11)	3831	96,2	1573	78,6
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	152	3,8	427	21,4
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	152	100	427	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	34	22,4	242	56,7
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	1	0,6	4	0,9
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	117	77,0	181	42,4

**Tableau 4. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons**

	Unités initiales enquêtées en vague 5		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	3831	100	1573	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3314	86,5	465	29,6
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	517	13,5	1108	70,4
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	517	100	1108	100
Refus de coopérer (DB130=21)	352	68,1	479	43,2
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	118	22,8	583	52,6
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités,etc.) (DB130=23)	8	1,5	19	1,7
Autres raisons	39	7,5	27	2,4
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3314	100	465	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3314	100	465	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0	0	0

2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

SANS OBJET

### 2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions

	% des ménages ayant perçu un montant	% des ménages pour lesquels des informations sont manquantes (avant imputation)	% des ménages pour lesquels des informations sont partielles (avant imputation)
Revenu total brut du ménage (HY010)	100.0	2.8	50.7
Revenu total disponible du ménage (HY020)	100.0	0.4	99.1
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	99.8	0.4	99.2
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	99.8	0.5	99.1
<b>Composantes nettes du revenu au niveau des ménages</b>			
Loyer imputé (HY030N)	Cf. HY030G		
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	Cf. HY040G		
Allocations familles/enfants (HY050N)	45.3	1	2.7
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	7.6	1.0	0.3
Aides au logement (HY070N)	5.4	100	0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)	Cf. HY080G		
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	Cf. HY090G		
Remboursement des intérêts hypothécaires (HY100N)	Cf. HY100G		
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	0.5	0	0
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)	Cf. HY130G		
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)	Cf. HY140G		
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	34.4	7.8	0.1
<b>Composantes brutes du revenu au niveau des ménages</b>			
Loyer imputé (HY030G)	65.4	100	0
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	11.4	4.4	0
Allocations familles/enfants (HY050G)	45.3	1.0	5.6
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	7.6	1.0	29.5
Aides au logement (HY070G)	5.4	100	0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	4.7	3.9	0
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	51.9	37.6	0.5
Remboursement des intérêts hypothécaires (HY100G)	31.2	100	0
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	0.5	0	63.2
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	13.5	2.0	0.2
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	99.7	14.2	85.6

	% de personnes de 16 ans et plus ayant perçu un montant	% de personnes pour lesquelles des informations sont manquantes (avant imputation)	% de personnes pour lesquelles des informations sont partielles (avant imputation)
<b>Revenu personnel net au niveau des composantes</b>			
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	59,4	9.3	5.8
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)	Cf. PY020G		
Voiture de fonction (PY021N)			
Cotisations sociales employeur (PY030N)	Cf. PY030G		
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)	Cf. PY035G		
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)	Cf. PY050G		
Valeurs des biens produits pour consommation propre (PY070N)	Cf. PY070G		
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	0.2	7.7	0
Allocations de chômage (PY090N)	4.3	7.9	0.6
Allocations de vieillesse (PY100N)	14.5	8.9	3.6
Allocations de survie (PY110N)	4.9	7.5	0.8
Indemnités de maladie (PY120N)	0.5	7.1	0
Pensions d'invalidité (PY130N)	3.4	5.1	0.8
Allocations d'éducation (PY140N)	1.3	12.9	0
<b>Revenu personnel brut au niveau des composantes</b>			
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	59.4	5.7	27.2
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	7.2	18.1	0
Voiture de fonction (PY021G)	4.3	100	0
Cotisations sociales employeur (PY030G)	63.3	100	0
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	14.2	3.3	0
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	5.1	47.8	0.8
Valeurs des biens produits pour consommation propre (PY070G)	1.2	8.7	0
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	0.2	53.8	0
Allocations de chômage (PY090G)	4.3	6.4	33.4
Allocations de vieillesse (PY100G)	14.5	6.8	32.4
Allocations de survie (PY110G)	4.9	7.0	37.3
Indemnités de maladie (PY120G)	0.5	4.8	23.8
Pensions d'invalidité (PY130G)	3.4	4.7	33.6
Allocations d'éducation (PY140G)	1.3	12.9	0

2.3.3.6. Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Tous les revenus permettant de calculer le revenu disponible équivalent ont été imputés dans le cas de non-réponses, par conséquent, il n'y a pas de non-réponses.

## 2.4. Mode de collecte des données

Pour les États membres utilisant un échantillon d'adresses/de ménages, la ventilation des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) sera fournie, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Pour les États membres utilisant un échantillon de personnes, la ventilation de la catégorie «répondant sélectionné», la ventilation des «membres du ménage âgés de 16 ans et plus», et la ventilation de la catégorie «répondant non sélectionné» selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) seront fournies, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

**Tableau 1. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250)**

	Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Total	7638	7638	0	0	0	0	0	0	0	0
%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

**Tableau 2. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260)**

	Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Total	7638	5804	0	0	0	2509	0
%	100	76,0	0	0	0	24,0	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» et la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» par type d'échantillons.

**Tableau 3. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) par type d'échantillons**

		Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Unités initiales enquêtées en vague 5	Total	6748	6748	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	890	890	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

**Tableau 4. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260) par type d'échantillons**

		Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Unités initiales enquêtées en vague 4	Total	6748	5123	0	0	0	1625	0
	%	100	75,9	0	0	0	24,1	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	890	681	0	0	0	209	0
	%	100	76,5	0	0	0	23,5	0

## 2.5. Durée de l'entretien

**La durée moyenne de l'entretien s'élève à 67 minutes.**

Cette durée moyenne a été calculée en sommant la durée des entretiens « ménages » et la durée des entretiens « individuels » puis en divisant cette somme par le nombre d'entretiens « ménages » acceptés pour la base de données.

**Tableau 1. Répartition de la durée de l'interview (en minutes) selon le nombre d'entretiens « individuels »**

Nombre d'entretiens « individuels »	Durée totale de l'entretien	Durée de l'entretien « ménage »	Durée des entretiens « individuels »
1	43	20	23
2	61	21	40
3	75	21	54
4	89	21	68
5 et plus	105	23	82
Total	59	20	39

### 3. COMPARABILITÉ

#### 3.1. Concepts et définitions de base

Les concepts nationaux utilisés, les différences entre les concepts nationaux et les concepts types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiqués pour les domaines suivants:

- **la population de référence,**

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le concept national et le concept type des statistiques EU-SILC (cf. 2.3.1). En termes de répercussion, les effets devraient être tout à fait négligeables.

- **la définition du ménage privé,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **l'appartenance au ménage,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **la ou les période(s) de référence du revenu utilisée(s),**

Les revenus collectés correspondent à ceux perçus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

- **les périodes utilisées pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales,**

Les impôts et les cotisations sociales collectées sont ceux versés durant l'année 2007. Par conséquent, ils ne correspondent pas obligatoirement aux revenus perçus en 2007. Par contre, lorsque ces données ont fait l'objet d'imputations, les calculs ont été opérés par rapport aux revenus de l'année 2007.

- **la période de référence pour les impôts sur la fortune**

Il n'y a plus d'impôts sur la fortune à partir de 2007.

- **l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles**

Dans la mesure où l'enquête sur le terrain s'est déroulée de janvier 2008 à juillet 2008, mais que la plupart des enquêtes étaient achevées en juin 2008 (98% des enquêtes), l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles s'étend de 1 mois à 6 mois.

- **la durée totale de la collecte de données pour l'échantillon**

7 mois : de janvier 2007 à août 2007.

*Répartition des enquêtes selon le mois où elles se sont déroulées*

Mois	J	F	M	A	M	J	J	Total
Nombre d'enquêtes	432	1080	882	713	346	234	92	3779
%	11,4	28,6	23,3	18,9	9,2	6,2	2,4	100,0

- **des informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence**

Les informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence de revenu sont assez élémentaires. Elles indiquent uniquement, pour chaque mois, si la personne était salariée (temps plein) ou indépendante (temps partiel).

## 3.2. Composantes du revenu

3.2.1. Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:

- revenu total brut du ménage,
- revenu total disponible du ménage,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux y compris allocation de vieillesse ou pension de survie,
- loyer imputé (1),
- revenu tiré de la location d'une propriété ou de terres,
- allocations famille/enfants,
- dépenses liées à l'exclusion sociale non classées ailleurs,
- aides au logement,
- transferts interménages perçus régulièrement en espèces,
- intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des entreprises individuelles,
- paiements d'intérêts hypothécaires (1),
- revenus perçus par les personnes de moins de 16 ans,
- impôts réguliers sur la fortune,
- transferts interménages versés régulièrement en espèces,
- impôt sur le revenu et cotisations sociales,
- remboursements/encaissements liés à des ajustements d'impôt,
- salaire ou revenu assimilé,
- revenu en nature (2),
- cotisations sociales des employeurs (3),
- bénéfice en espèces ou pertes de trésorerie en rapport avec une activité indépendante (y compris honoraires),
- valeur des biens produits pour la consommation propre (1),
- indemnités de chômage,
- allocations de vieillesse,
- allocations de survie,
- indemnités de maladie,
- pensions d'invalidité,
- allocations d'études,
- rémunération mensuelle brute des salariés (4).

Nous avons utilisé les définitions types des statistiques EU-SILC.

3.2.2. La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu

Interview en face-à-face

3.2.3. La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)

Les variables du revenu ont été collectées au niveau du brut (avant impôts et cotisations sociales) et au niveau du net (après impôts à la source et cotisations sociales).

Dans la mesure où l'assiette fiscale est composée par l'ensemble des revenus soumis à impôt, il est difficile de collecter un revenu net au niveau des composantes. Il s'agit donc ici d'une proxy du net.

3.2.4. La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)

Collecte des revenus bruts au niveau des composantes.

## **4. COHÉRENCE**

### **4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures**

Une comparaison avec des sources extérieures de toutes les variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» sera fournie, lorsque les États membres concernés estiment que ces données extérieures sont suffisamment fiables.

La conjonction de deux phénomènes -le poids des travailleurs frontaliers et le poids des fonctionnaires internationaux dans la population active- n'autorise pas une comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu avec des sources extérieures.

Les sources extérieures excluent la plupart du temps les fonctionnaires internationaux et incluent les travailleurs frontaliers. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de sources extérieures qui correspondent à la population de référence.